



STRAIL / notice de montage

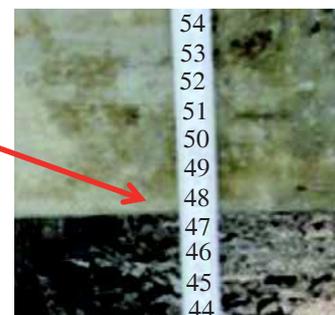
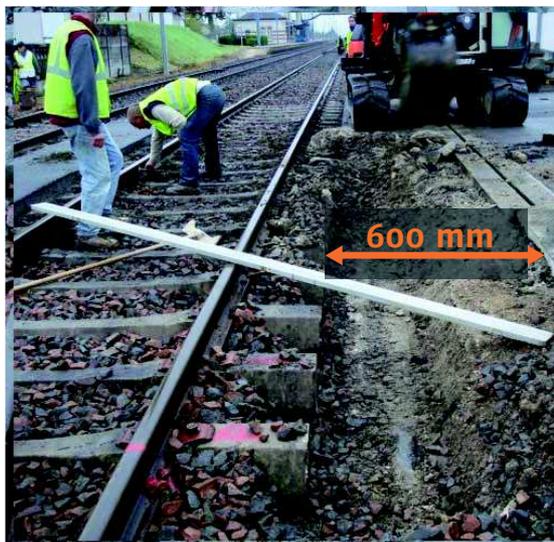
Platelages système **STRAIL** avec interfaces routières béton et/ou acier

édition 0 du 02/01/08



STRAIL France / F-60150 Thourotte • 66 Route de Longueil Annel
Tél. (33)344 96 03 63 • Fax (33)344 96 06 73 • strail-france@wanadoo.fr

1 / Pose des bordures béton pour platelage routier type STRAIL



Travaux d'excavation sur la longueur du PN

Largeur > 600 mm à partir de la tête de traverse

Profondeur > entre 450 et 500 mm

Nota > ne pas toucher aux têtes de traverses



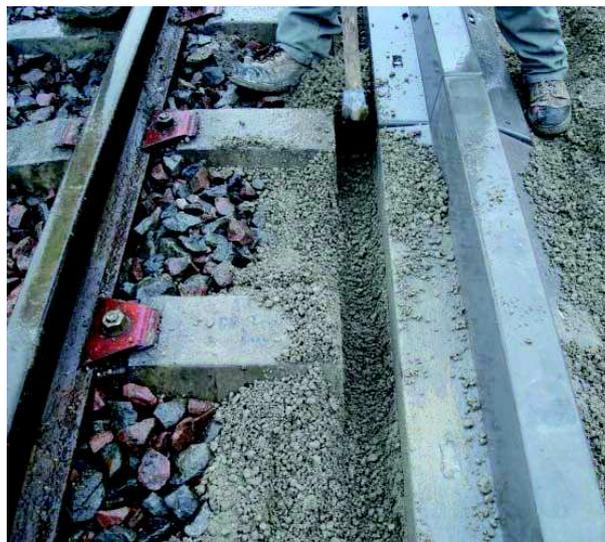
Après l'excavation, réalisation de la fondation béton (béton type BPS NF EN 206-1 XC1 C20/25 - impératif) sur une hauteur de 200 à 250 mm.



Réaliser un compactage du béton de façon à obtenir une surface homogène et plane et une hauteur constante de 250 mm par rapport au niveau supérieur du champignon du rail.



Disposer les bordures béton à l'aide d'élingues en les positionnant par rapport au rail avec les gabarits fournis épousant la forme de la bordure.
Attention à bien respecter le gabarit (montage des dalles extérieures) et le niveau par rapport à la voie (profil routier).



Dégager l'excès du béton entre les bordures béton et les têtes de traverses à l'aide d'une pioche pour les interventions futures sur la géométrie de la voie.



Comblers l'espace entre les traverses et les bordures avec du ballast.
Mise en oeuvre du béton type BPS NF EN 206-1 XC1 C20/25 entre la bordure et le raccord de chaussée.



Compactage à la plaque vibrante de la couche de béton type BPS NF EN 206-1 XC1 C20/25 jusqu'à - 8 cm par rapport au niveau de la chaussée.



Mise en oeuvre de la 1^{ère} couche d'enrobé à chaud de 40 mm, compactage, puis mise en oeuvre de la couche définitive.



Enrobé terminé.



Photo PN fini.